



Goult-Lumières

et ses hameaux

Bulletin municipal N°67

Printemps/Été 2019



Sommaire

Vie locale

Réunions.....	4
Actualités.....	10
Échos.....	14
Lou Pasqué.....	19

Informations

Brèves.....	20
Environnement.....	21

Prochainement

Animations à venir.....	22
-------------------------	----

Culture

Médiathèque.....	24
------------------	----

À votre attention

Allo?!.....	26
État civil - Le coin du jeu.....	27



↳ Aménagements P10



↳ Lou Pasqué P19



↳ Recyclerie Apt P21

AVIS AUX ASSOCIATIONS
Vous souhaitez publier un article
dans le prochain bulletin municipal ?
Merci de déposer vos documents signés
à la Médiathèque Municipale

Ont participé à ce numéro :



Articles et photos : le comité et la commission «information et communication» (*Michèle MICHEL, Françoise PASCAL, Alice PHILIPPE, Vanessa ROSSI, Monique CHABAUD, Sébastien FARGET*)
Conception : Sébastien FARGET
Impression : L'imprim à APT

Responsable de la publication : Mairie de Goult
ISSN.1535.L1/01



↳ Prochainement P22

En quelques lignes...

Madame, Monsieur

L'année 2019 est bien avancée ; sur le plan local elle s'inscrit dans la continuité des opérations d'investissement commencées l'an dernier et qui structurent notre commune.

Nous avons souvent évoqué le réaménagement de la traversée de Lumières et l'avancée des travaux. Aujourd'hui la phase ultime concernant la signalisation est achevée. L'objectif commun, poursuivi avec le Conseil départemental de Vaucluse, d'améliorer la sécurité des trafics automobiles et piétons est atteint pour le plus grand intérêt des nombreuses activités présentes. Il appartient maintenant à chacun d'en faire un bon usage, et de respecter les zones de circulation et de stationnement. Le nouveau parking de Lumières est adopté par de plus en plus d'utilisateurs, et l'on doit s'en féliciter.

La construction des logements à la Gouiranne se déroule normalement sous la maîtrise de Mistral Habitat, et la première tranche de l'extension du cimetière est achevée. La phase de travaux dans la rue de la République a été, quant à elle, reportée au mois de septembre ; ce sera là aussi un chantier important.

Pour l'ensemble de ces aménagements les nuisances sont certaines pour les riverains les plus proches, malgré les précautions prises par les entreprises pour les réduire le plus possible. Je remercie pour leur compréhension et leur patience toutes les personnes concernées.

L'ère du tout-numérique s'impose chaque jour davantage à nous, avec ses avantages mais aussi ses inquiétudes pour beaucoup de citoyens. Parmi les nouveautés de l'année figurent principalement les déclarations de revenus et des taxes de séjour qui ne sont pas sans poser quelques difficultés ; elles s'ajoutent à tous les dossiers et contacts numériques déjà en place, de Pôle Emploi à la CAF, des comptes bancaires aux factures diverses, et bientôt même à la lecture des livres numériques..... La consultation du site internet de la commune s'inscrit aussi dans ces changements, avec une fréquence moyenne de plus de 4 000 pages vues par mois.

La fibre optique développée sur le territoire permettra d'aller encore plus vite au niveau de la transmission d'informations, et c'est une obligation, mais nous ne devons pas oublier ceux qui ne sont pas encore entrés totalement dans ce mode de fonctionnement. Des associations locales ainsi que la maison de village sont prêtes à apporter l'aide nécessaire; n'hésitez pas à les contacter si besoin.

Le budget 2019 a été voté par le conseil municipal en avril ; sans augmentation des taux des taxes communales, il permet de poursuivre le développement de la commune tout en améliorant les conditions de la vie locale. Vous trouverez dans les pages suivantes les orientations majeures des budgets.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin, et un bel été au cours duquel de nombreuses animations seront proposées comme chaque année par les associations.

Didier PERELLO

Conseil Municipal du 4 Décembre 2018

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Hervé CHABOWSKI, Françoise PASCAL, Natacha CLOCHARD, Alice PHILIPPE, Nicolas CARRARA, Vanessa ROSSI

Etaient absents : Pierrette DROUARD (pouvoir à M. D.PERELLO), Michèle MICHEL (pouvoir à M. G.CHABAUD), Véronique MILLE, Alain HECKMANN, Thierry MARTEL

Secrétaire de séance : Alice PHILIPPE

1. Approbation du procès-verbal du 15 Octobre 2018

Approuvé à l'unanimité.

2. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Pour régulariser la situation d'un agent, il convient dans un premier temps de créer ce poste qu'il occupe depuis le 1-1-17. Dans un 2ème temps, il conviendra de créer un autre poste dans la filière culturelle pour nommer l'agent adjoint du patrimoine principal de 2ème classe.

Approuvé à l'unanimité.

3. Prime annuelle des agents communaux

La prime est reconduite pour l'année 2018 sans augmentation puisqu'elle a été augmentée en 2017.

Approuvé à l'unanimité.

4. Attribution d'un logement communal à la Gloriette au 1er janvier 2019

Il s'agit de louer l'appartement T2 qui se situe au-dessus de la poste et qui se libère fin décembre.

Approuvé à l'unanimité.

5. Remboursement de frais de la commune de Lagnes

La commune de Lagnes va rembourser à la commune de Goult la moitié des frais engagés par celle-ci pour la sortie du 4 juillet des deux Conseils Municipaux des Jeunes.

Approuvé à l'unanimité.

6. Délibération emprunt

Il s'agit de contracter un emprunt inscrit au budget 2018. Deux propositions ont été faites. L'offre du Crédit Agricole a été retenue (taux 1.46% sur 15 ans)

Approuvé à l'unanimité.

7. Tarif photocopies associations goultoises

Suite au changement de photocopieur, les tarifs des photocopies pour les associations ont été réactualisés.

Approuvé à l'unanimité.

8. Location terrain communal

La commune va louer un terrain situé Chemin du Jas d'une surface de 3500 m² pour un usage de jardin et stationnement de véhicules. Le locataire devra également en assurer l'entretien.

Approuvé à l'unanimité.

9. Point sur les travaux

Les travaux à Lumières avancent. Un peu de retard suite aux intempéries. Une interruption des travaux va avoir lieu pendant 1 mois du 15 décembre au 15 janvier 2019.

Informations diverses

- Eboulements de plusieurs murs sans doute liés aux pluies intenses de ces derniers mois, et concernant des propriétés privées. La commune suit ces dossiers.

- Les travaux de remise en état du mur du château sont terminés. Une attestation de conformité va être remise à la mairie qui pourra lever l'arrêté de mise en péril.

* * * * *

Conseil Municipal du 24 Janvier 2019

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Alice PHILIPPE, Françoise PASCAL, Natacha CLOCHARD, Thierry MARTEL, Alain HECKMANN

Etaient absents : Michèle MICHEL (pouvoir à M D.PERELLO), Vanessa ROSSI (pouvoir à G.CHABAUD), Nicolas CARRARA, Hervé CHABOWSKI, Véronique MILLE

Secrétaire de séance : Gérard CHABAUD

1. Approbation du procès-verbal du 4 Décembre 2018

Sans observation, le procès-verbal est approuvé par 10 voix pour et 2 abstentions (M. T.MARTEL, M. A.HECKMANN).

2. Délibération choix candidats marchés de travaux pour l'extension du cimetière

Après examen des offres reçues, les entreprises proposées pour ces travaux sont :

- Lot n° 1, Terrassement : LUBERON TP pour un montant de 18 285,90€ HT
- Lot n° 2, Maçonnerie : LUBERON BATIMENT pour un montant de 57 324,63€ HT
- Lot n°3, Caveaux : STRADAL pour un montant de 41 204,17€ HT

Approuvé à l'unanimité

3. Retrait motion relative au compteur LINKY suite à la décision du TA de Nîmes

Suite à la décision prise par le Tribunal Administratif de Nîmes à l'encontre de la commune, celle-ci doit retirer la motion prise lors du conseil municipal du 4 juin 2018.

Approuvé par 10 voix et 2 oppositions (T.MARTEL, A.HECKMANN)

4. Indemnité de conseil Percepteur

Attribution de cette indemnité à Mme FINK qui a assuré la gestion de la trésorerie du 29 janvier 2018 au 2 avril 2018, et à Madame GUIGON pour les mêmes fonctions à compter du 3 avril 2018, au taux de 100%.

Approuvé à l'unanimité.

5. Modification du tableau théorique des effectifs - création de poste

Création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er février 2019.

Approuvé à l'unanimité.

6. Rapport annuel sur l'usage de la délégation de droit de préemption urbain

Monsieur le Maire communique la liste des actions entreprises dans le cadre de cette délégation pour l'année 2018.

7. Liste des marchés publics conclus par délégation en 2018

Monsieur le Maire communique la liste des marchés publics conclus par délégation en 2018 :

- Décision n° 1 : contrat souscription d'assurances - montant 8 162.67 € TTC.
- Décision n° 2 : marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension du cimetière - montant 9 000 € TTC + contrat mission CSPS (1375€ HT) et CT (1700€ HT) pour un montant total de 3075€ HT
- Décision n° 3 : marché de maîtrise d'œuvre pour le DOJO - montant 28 800 € TTC + contrat mission CSPS (2450€ HT) et CT (5950€ HT) pour un montant total de 8400€ HT

POINTS SUR LES TRAVAUX ET COMMISSIONS

- Les travaux à Lumières avancent comme prévu. Les enrobés ont été faits. La circulation des poids lourds est dirigée par la rue de la Californie.

- Nettoyage des fossés en cours
- Les travaux du stade sont achevés (pose pare ballons)
- La fibre : les travaux ont pris du retard, environ 1 mois

* * * * *

Conseil Municipal du 26 Février 2019

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Hervé CHABOWSKI, Françoise PASCAL, Alice PHILIPPE, Nicolas CARRARA, Véronique MILLE, Thierry MARTEL.

Etaient absents : Vanessa ROSSI, Michèle MICHEL (pouvoir à Didier PERELLO), Natacha CLOCHARD (pouvoir à Françoise PASCAL), Alain HECKMANN (pouvoir à Thierry MARTEL)

Secrétaire de séance : Alice PHILIPPE

1. Approbation du procès-verbal du 24 Janvier 2019

Sans observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Déplacement des emplacements de taxi n°1 et n°2 situés au parking de lumières, délaissé RD 900, à compter du 8 novembre 2018

Suite aux travaux à Lumières, il convient de déplacer les emplacements de taxi n°1 et 2 qui se trouvaient devant la pharmacie et les placer près de l'arrêt de bus.

Approuvé à l'unanimité.

3. Achat du terrain de Mme TAFT Alma situé Eugène DUCROIT parcelles n°548-550

La commune souhaite acquérir ces deux parcelles d'une contenance de 128m² qui se situent près du boulo-drome.

Approuvé à 11 voix pour et 3 abstentions (V. MILLE, T. MARTEL, A. HECKMANN)

4. Ouverture de crédit avant le vote du budget

Afin de pouvoir mandater certaines dépenses, il convient d'ouvrir des crédits en investissement avant le vote du budget.

Approuvé à 11 voix pour et 3 abstentions (V. MILLE, T. MARTEL, A. HECKMANN)

5. Convention avec le CAUE pour la chapelle des hommes

Afin de poursuivre la restauration des peintures murales de la chapelle des hommes, un cahier des charges doit être établi. Le CAUE peut intervenir pour cette réalisation et nous propose de signer une convention.

Approuvé à l'unanimité.

POINTS SUR LES TRAVAUX ET COMMISSIONS

- Travaux à Lumières : la phase d'arrêt temporaire est prolongée, en attente des signalisations sur la route et les trottoirs. Une peinture spéciale (résine) va être posée sur les trottoirs du pont. Le Conseil Départemental souhaite orienter le plus d'automobilistes par la rue de la Californie et le rond-point de Lacoste.

- Chantier Mistral Habitat : les réunions ont lieu le mardi matin. Livraison prévue dans un an.

- Cimetière : les travaux ont démarré et la partie terrassement sera terminée cette semaine. Le maçon doit intervenir pour son lot. Livraison prévue le 15 juin.

- Travaux à venir : rue de la République, la deuxième consultation a été lancée.

- L'escalier du parking de lumières est en cours de réalisation.

- Des fuites d'eau sous le porche de l'école primaire ont été réparées

- Date commission finances : Monsieur PERELLO propose deux dates de réunion.

* * * * *

Conseil Municipal du 20 Mars 2019

Etaient présents : Didier PERELLO, Pierrette DROUARD, Françoise PASCAL, Natacha CLOCHARD, Alice PHILIPPE, Nicolas CARRARA, Vanessa ROSSI, Alain HECKMANN, Véronique MILLE.

Etaient absents : Gérard CHABAUD (pouvoir à Pierrette DROUARD), Pierre FERRAZ (pouvoir à Didier PERELLO), Aimé GIRARD (pouvoir à Alice Philippe), Michèle MICHEL (pouvoir à Vanessa ROSSI) Hervé CHABOWSKI (pouvoir à Françoise PASCAL), Thierry MARTEL (pouvoir à M. HECKMANN).

Secrétaire de séance : Vanessa ROSSI

1. Approbation du procès-verbal du 26 Février 2019

Sans observation, le procès-verbal est approuvé à 12 voix pour et 3 abstentions (V. MILLE, T. MARTEL, A. HECKMANN)

2. Approbation des différents comptes administratifs et comptes de gestion (Commune, Transports Scolaires, Pompes Funèbres)

Monsieur le Maire précise que les comptes de gestion et les comptes administratifs ont été contrôlés conjointement par le service comptable communal et le comptable du trésor d'Apt. Madame Drouard présente les comptes administratifs.

Budget de la Commune

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	962 582,91	1 585 817,68	2 548 400,59
Dépenses	746 254,88	1 241 666,03	1 987 920,91
Résultats exercice	216 328,03	346 873,51	560 479,68
Résultats clôture	650 357,59	346 873,51	997 231,10

Budget des Transports Scolaires

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	3 858,17	13 284,04	17 142,21
Dépenses	6 929,83	8 624,17	15 554,00
Résultats exercice	-3 071,66	4 659,87	1 588,21
Résultats clôture	33 002,73	45 497,26	78 499,99

Budget des Pompes Funèbres

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	2 443,80	5 536,34	7 980,14
Dépenses	13 560,00	2 443,80	16 003,80
Résultats exercice	-11 116,20	3 092,54	-8 023,66
Résultats clôture	367,65	15 204,46	15 204,46

Approuvé à l'unanimité

3. Attribution d'un logement communal au Grand Verger

Un appartement de type T3 est attribué à compter du 1er avril 2019

Approuvé à l'unanimité

4. Participation des communes de Saint-Pantaléon et des Beaumettes aux frais de scolarité

Le montant de la participation aux frais de scolarité des communes de Saint Pantaléon et les Beaumettes pour leurs enfants scolarisés dans les écoles publiques de Goult est fixé à 3000€ par commune pour l'année 2018-2019.

Approuvé à l'unanimité

5. Délibération relative à une demande de subvention au titre de la DETR

Monsieur le maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de déposer une demande de subvention à hauteur de 48 000 € pour la construction du dojo au titre de la DETR.

Approuvé à l'unanimité

POINTS SUR LES TRAVAUX ET COMMISSIONS

- Monsieur PERELLO informe le conseil municipal qu'un logement communal de type T4 à la Gloriette sera bientôt vacant.

- Date commission finances : Monsieur PERELLO propose des dates.

* * * * *

Conseil Municipal du 11 Avril 2019

Etaient présents : Didier PERELLO, Michèle MICHEL, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Alice PHILIPPE, Nicolas CARRARA, Françoise PASCAL, Hervé CHABOWSKI, Natacha CLOCHARD, Thierry MARTEL, Véronique MILLE.

Etaient absents : Vanessa ROSSI (pouvoir à Alice Philippe), Natacha CLOCHARD, Alain HECKMANN

Secrétaire de séance : Alice PHILIPPE

1. Approbation du procès-verbal du 20 Mars 2019

Il est proposé de rajouter à la demande de Monsieur Alain HECKMANN « Madame Véronique MILLE demande à connaître les plans du dojo pour lesquels une subvention est sollicitée. Monsieur le Maire répond que l'architecte est dans la phase de réalisation du DCE et qu'il présentera les plans lors du prochain conseil municipal ».

Approuvé à l'unanimité

2. Affectation des résultats 2018

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement du budget communal est affecté en investissement, les résultats excédentaires des sections de fonctionnement des régies sont affectés en fonctionnement.

Approuvé à l'unanimité

3. Impositions directes 2019

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes locales et de les maintenir à ceux de l'an dernier soit : taxe d'habitation 10,8 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties : 16 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties : 26 %.

Approuvé à 12 voix pour et 1 abstention (T. MARTEL)

4. Subventions aux associations

Monsieur le Maire rappelle que la commune met à disposition des associations les locaux et espaces communaux pour toutes leurs activités. Il propose d'attribuer les montants de subventions suivants :

A.D.M.R. 2 500 ; Anciens combattants de Goult 800 ; Anciens résistants de Gordes 250 ; Cantine scolaire 19 000 ; Chœur Domitia 1 200 ; Club des loisirs 12 000 ; Coopérative scolaire 2 000 ; DDEN 50 ; Avenir Goult Roussillon 3 000 ; Collège Calavon 100 ; Goult en music 1 000 ; Hapa 500 ; Judo 600 ; Marché de Coustellet 100 ; Mas des Jeunes - section théâtre 800 ; Moto club 1 800 ; Parents d'élèves 300 ; Regain 100 ; Personnel communal 800 ; Restos du cœur 500 ; Sapeurs-pompiers 80 ; Souvenirs français 250 ; Syndicat des apiculteurs de Vaucluse 200 ; Soirées d'Été en Luberon 500.

Le montant total des subventions s'élève à 50 930 €, avec une enveloppe provisionnelle de 2 500 €.

Approuvé à l'unanimité

5. Budget primitif Commune 2019

Monsieur le Maire présente le budget au Conseil.

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 237 638,00 € et présente un excédent de 206 218 € versé en section d'investissement. Monsieur le Maire souligne la baisse continue des dotations de fonctionnement de l'état, qui sont passées de 208 000 € en 2013 à 72 302 € en 2019.

Approuvé par 11 voix pour et 2 abstentions (V. MILLE, T. MARTEL)

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 919 939,10 €. Elle comprend principalement pour les opérations les plus importantes, les travaux de la rue de la République, la construction du Dojo, l'extension du cimetière, la restauration des peintures de la Chapelle des Hommes et la finalisation du parking de Lumières.

Approuvé par 11 voix pour et 2 abstentions (V. MILLE, T. MARTEL)

6. Budget primitif transports scolaires 2019

Monsieur le Maire présente le budget au Conseil.

La section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 60 497,26 € et présente un excédent de 39 164,03 € versé en section d'investissement.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 81 949,99 €.

Approuvé par 11 voix pour et 2 abstentions (V. MILLE, T. MARTEL)

7. Budget primitif Pompes Funèbres 2019

Monsieur le Maire présente le budget au Conseil.

La section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 60 497,26 € et présente un excédent de 39 164,03 € versé en section d'investissement.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 81 949,99 €.

Approuvé par 11 voix pour et 2 abstentions (V. MILLE, T. MARTEL)

8. Demande de subvention au titre du contrat de plan départemental 2017-2019 pour l'aménagement de la rue de la République et pour le dojo

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental au titre du contrat de plan pour le financement des travaux de la rue de la République et la construction du dojo, à hauteur de 48 000 € et de 28 000 €.

Approuvé à 12 voix pour et 1 abstention (T. MARTEL)

9. Règlement du réseau des médiathèques « ENTRE MONTS ET VALLÉES DU CALAVON » et convention avec la CCPAL dans le cadre de la mise en place du Prêt Numérique en Bibliothèque (PNB).

Afin de mettre en place le prêt de livres numériques dans les médiathèques du réseau, il est nécessaire de signer une convention avec la communauté de communes qui centralisera les opérations. Ce nouveau service pourrait être opérationnel cette année.

Approuvé à l'unanimité

10. Remboursement des frais de déplacements des agents utilisant leur véhicule personnel (stage, formation, réunions ...)

Les agents communaux peuvent être amenés à utiliser leur véhicule personnel pour des déplacements de service. Dans ce cadre ils peuvent obtenir le remboursement de leurs frais suivant les critères en vigueur.

Approuvé à l'unanimité

11. Subvention au titre du FDACV (Fonds Départemental d'Amélioration du Cadre de Vie) pour la signalétique.

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet de renouvellement des panneaux d'information du patrimoine communal. ; cette opération sera réalisée avec l'Association Patrimoine de Goult, et peut bénéficier d'une subvention départementale.

Approuvé à l'unanimité

POINTS SUR LES TRAVAUX ET COMMISSIONS

- Pré-réception des travaux à Lumières : le Département n'a pas terminé totalement ces travaux (pose des panneaux et barrières à venir)

- Consultation pour les travaux d'aménagement de la rue de la République : les offres sont à l'étude par le maître d'oeuvre

- La Gouiranne : les travaux de terrassement sont terminés et les constructions ont commencé.

- Travaux du cimetière : le calendrier est respecté, la pose des caveaux doit intervenir ce mois-ci.

* * * * *

Le Syndicat de Rivière

Les communes riveraines du Calavon-Coulon, représentées au sein du Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon (SIRCC), ont procédé à la mise en œuvre d'un programme de travaux afin de gérer de façon pérenne les cours d'eau du bassin dans un objectif de restauration des milieux et de prévention contre les inondations.

Dans cet objectif, le syndicat de rivière du Calavon-Coulon est intervenu sur notre commune dans le courant du mois de mars. En effet, par arrêté inter-préfectoral en date du 03 juillet 2018, les travaux d'entretien et de restauration menés par le syndicat ont été déclarés d'Intérêt Général.

Ces travaux se sont déroulés en deux phases et correspondent à des interventions de restauration (par l'enlèvement, le débroussaillage et l'abattage sélectif d'embâcles) et d'entretien (par des actions de recépage et d'abattage ponctuel).

Les travaux sur le Calavon-Coulon ont été réalisés par l'entreprise EURL RIEU, et ont consisté à élaguer et débroussailler les abords du cours d'eau ainsi qu'à la restauration du lit par des actions de scarifications (labours des bancs) comme on peut le voir sur les photos au niveau du pont de Lumières en direction de Lacoste. Il en est de même pour le cours d'eau du Limergue, dont les travaux ont été confiés à l'ONF. ■

source : SIRCC

AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



Extension du cimetière

Les travaux d'extension du cimetière se poursuivent avec l'aménagement de nouveaux caveaux. En effet, les derniers mois ont été propices à la réalisation d'un mur de soutènement en contre bas du kiosque permettant l'installation d'une assise en béton armée.

Le cimetière compte désormais : douze caveaux 3 places verticaux, huit caveaux 3 places horizontaux, quatre caveaux 6 places et deux caveaux 9 places. Afin de poser ces nouveaux caveaux, il a fallu l'installation d'une grue motorisée sur roues temporaire, un moyen technique nécessaire au vu de la tâche à accomplir dans un espace relativement restreint.

Bien évidemment, dans un futur proche, l'extension du cimetière va se poursuivre. Il faut encore réaliser des ouvrages complémentaires comme le columbarium et le jardin du souvenir. ■



Le parking de Lumières

Dans le courant du mois d'avril des travaux ont été réalisés sur le parking du hameau de Lumières. Le service technique de la mairie a réalisé un tout nouvel escalier aménagé de façon à parfaitement s'intégrer dans son environnement. Cet ouvrage permet donc aux usagers de bénéficier d'un accès plus aisé au cabinet médical et aux commerces. Les employés communaux ont également installé une clôture afin de mieux délimiter les propriétés publiques et privées. ■

Depuis le début de l'année, Mistral Habitat construit 10 logements individuels au quartier de la Gouiranne.



Les logements de la Gouiranne

Le terrain d'une superficie totale de plus de 3000 m² se situe proche de l'entrée Est du village et est accessible depuis la RD 145. Le terrain en forme de « T » se scinde en deux entités, l'une plus étroite permettant l'accès, l'autre en dénivelé pour les constructions.

La réalisation de ce projet représente donc un ensemble de 10 logements possédant chacun un garage et une aire de stationnement attenante. La répartition par type de logements comprenant deux T2, six T3 et deux T4 s'inscrit dans un espace commun propice aux échanges entre les habitants. L'isolation intérieure a pour objectif d'atteindre le niveau de la RT 2012. L'emprise au sol étant limitée, l'ensemble des logements sont avec chambres à l'étage excepté une habitation entièrement aux normes d'accessibilité handicapés et donc de plain-pied. Un local tri sélectif situé à l'entrée des logements est directement accessible depuis la RD145 aux véhicules.



Actualités

Les constructions s'organisent comme un hameau en s'inspirant des formes, des matières et des couleurs locales. L'accès véhicules s'accompagne d'une voie piétonne, lieu de rencontres et d'échanges qui relie à la fois ses habitants et le village. Les habitations sont séparées les unes des autres par un double garage couvert en toiture terrasse végétalisée, permettant de distinguer chaque logement et de réduire la promiscuité. Chaque logement disposera côté Sud d'une terrasse ombragée avec tonnelle. Attenant au garage un cellier offre un accès complémentaire soit au jardin en arrière du logement soit à la terrasse Sud.

Nous espérons une réception des travaux d'ici le début de l'année prochaine. Nous aurons le plaisir d'accueillir de nouveaux résidents. ■

*Photos : Vincent BRIEUNE
Source : Samuel GUILLOTEAU Architecte DPLG*



vue extérieure du projet définitif



La pastorale goultoise

En ce dimanche 23 décembre 2018, Goult était en fête avec «La petite pastorale goultoise» organisée par l'association Goult village caché en Luberon, qui comme chaque année s'est déroulée à la salle des fêtes. Cette année, le thème de la pastorale était « La ballade des santons ». Mais qui sont ces ancêtres que l'on sort des cartons du fond du grenier ?

Ce ne sont pas nos ancêtres mais les santons de Provence qui font partie de la tradition de la crèche de Noël en Provence et qui valorisent son patrimoine. Un peu d'histoire : au début, en Provence, les chrétiens célébraient la Nativité de l'enfant Jésus par une crèche vivante, dans les églises, à la messe de minuit. Mais en 1793, après la Révolution, les églises sont fermées. Les fidèles ne peuvent plus fêter Noël à leur manière. Alors ils vont créer des petites crèches dans leurs maisons. Ce sont les « santoun » ou petits saints qui sont de petites figurines en argile rouge, très colorées. Ils représentent la nativité avec l'enfant Jésus, Marie et Joseph avec l'âne et le bœuf, les Rois mages et les bergers mais également tous les habitants d'un village provençal et leurs métiers traditionnels.

La première crèche connue fut créée à Marseille en 1798, mais c'est la célèbre foire aux

santons de Marseille, inaugurée en 1803, qui signe l'acte de naissance de la crèche populaire provençale. C'est ainsi qu'est née la tradition des santons de Provence dans le cœur des provençaux et que «La ballade des santons» a été racontée par les villageois, adultes et enfants, de notre village.

Le public est venu très nombreux pour applaudir cette magnifique fête accompagnée par un vin chaud et ses gourmandises. Un grand merci à tous, ainsi qu'à Joëlle Maurel, pour votre fidélité à poursuivre cette tradition de Noël. ■

article & photo : Monique CHABAUD





Le repas du CAS

Nos anciens se sont retrouvés le mardi 12 février dans la salle des fêtes pour le traditionnel repas du comité d'action sociale. Cette animation permet de partager un moment de convivialité avec les anciens de la commune qui étaient cette année plus d'une centaine. Animés par Claude Roussel, le repas et l'après-midi se sont déroulés dans la bonne humeur motivant les convives à se laisser aller à quelques danses. ■



La grande veillée provençale

Les goultois sont venus nombreux pour assister à une soirée très réussie. Paulin Reynard, Thibaut Plantevin et leurs musiciens ainsi que les conteurs et li pitchot de Goût ont rendu le public très heureux et enthousiaste à l'idée de maintenir dans la continuité cette belle veillée provençale. Cette animation met en valeur nos racines, notre terroir et par-dessus tout honore notre belle langue provençale. Nos remerciements les plus sincères à toutes et à tous et à l'an qué ven en espérant vous revoir encore plus nombreux l'année prochaine. ■

article et photo : Les Gais Lurons



Une journée costumée !

On peut dire que les beaux jours sont arrivés sur notre commune ! Le samedi 02 mars, notre village était à la fête pour cette journée entièrement dédiée au carnaval. Dans l'après-midi, les enfants et leurs parents se sont réunis sur le parking des écoles. Le cortège ainsi formé, accompagné de la traditionnelle fanfare, a déambulé dans les rues du village afin d'atteindre le Moulin de Jérusalem. Tout ce joli monde déguisé et maquillé a distillé un peu de bonne humeur et de joie de vivre auprès des villageois. Après le jugement et l'exécution du carmentran, tous les joyeux convives se sont restaurés autour d'un délicieux goûter confectionné par les nombreuses mamans !

Les festivités se sont poursuivies en soirée à la salle des fêtes où le Club des Loisirs «Goult en fête» a cordialement invité le public à participer au grand bal costumé goultois. Et quelle animation ! Une superbe ambiance qui a permis à de nombreux goultois et goultaises de se retrouver partageant ainsi une joyeuse rigolade communicative tout au long de la soirée.

Un grand merci à tous les bénévoles des associations du Club des Loisirs, des commerçants du village et des parents d'élèves qui savent s'unir pour le bien de notre commune. ■



Photos : Alice Philippe - CDL

Une soirée théâtrale

Grâce à Catherine Dubosq-Suquet, Présidente de l'association « Goult en musique », nous avons retrouvé, avec grand plaisir, la troupe du « Théâtre Bernard » le samedi 18 mai à la salle des fêtes. La troupe de six comédiens a présenté la pièce « Affaire Policière » une comédie loufoque écrite par Philippe Ferrier et mise en scène par Cassus Soulanis.

C'est une drôle d'affaire à l'hôtel « Bon Séjour ». Philippe est tué, par une ombre, la nuit, dans une chambre de l'hôtel. C'est la femme de ménage, mais également propriétaire de l'hôtel, qui l'a trouvé le matin en faisant la chambre. Une enquête est menée par des inspecteurs pour le moins bizarres...et lorsque Gérard, le voisin de chambre débarque accompagné de la propriétaire de l'hôtel, qui est la femme de Philippe mais aussi la maîtresse de Gérard, tout se complique ! Les comédiens ont été excellents dans cette « Affaire Policière » et le public, venu très nombreux, les a longuement applaudis. ■



Article et photo : Monique CHABAUD



Une sympathique exposition

Le village a eu la surprise de découvrir une exposition de Monsieur Yves COUDERC durant la semaine juste avant la Noël. En effet, se situant en face de la place de la Libération, cette exposition faisait la part belle au savoir-faire artistique de Monsieur COUDERC : les miniatures et autres maquettes de bâtiments ou d'éléments du patrimoine. Cette petite exposition fut un véritable enchantement pour les yeux du public. ■

Un goultois primé !

Nous souhaitons féliciter David Ganet pour sa médaille d'Argent au concours général agricole à Paris pour son miel de Lavande. Apiculteur sur Goult depuis presque 10 ans, il a maintenant un cheptel de 200 ruches. Il vend différents miels : «Lavande» et «Fleurs» sont récoltées sur Bonnieux, Goult et les environs. Pour les miels d'Acacia, de Châtaignier et de Tilleul, il transhume ses ruches en Isère.

Cette année encore il était présent au salon de l'agriculture à Paris et pour la première fois il a présenté son miel de «Lavande» et a gagné la médaille d'argent. C'est une satisfaction personnelle et une reconnaissance professionnelle d'avoir obtenu cette distinction. Vous pouvez le contacter par téléphone au 06 83 05 93 22 ou par mail : davidganet@orange.fr. ■





Du côté des anciens combattants...

Assemblée générale de la Fédération Vauclusienne des Anciens Combattants

Très belle assemblée générale le samedi 23 mars de la Fédération Départementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Sous la présidence de Monsieur Gérard Martin, c'est à la salle des fêtes du village que nous avons pu retrouver près de 200 participants et 19 sections de la Fédération du département de Vaucluse. On comptait également la présence de Monsieur Delaya Delviche, secrétaire national de l'Union Fédérale, du député Julien Aubert, de Monsieur Maurice Chabert, président du Conseil Départemental, de Madame Bénédicte Martin, conseillère régionale représentant Monsieur Renaud Muselier, président de la région PACA et Monsieur Didier Perello, maire de Goult.

La Fédération a pour objet la sauvegarde du patrimoine moral et des intérêts matériels des anciens combattants et victimes de guerre, la transmission du souvenir, l'organisation et le soutien de toutes les actions permettant de promouvoir son rayonnement et d'assurer son avenir et le sort de ses adhérents. La réunion s'est terminée par la cérémonie des couleurs, la montée du drapeau tricolore sur un mât par deux enfants suivi de l'hymne national. ■

Le 27 avril s'est déroulé l'anniversaire de la déportation devant le monument aux morts sur la place de la Libération. Monsieur le maire Didier Perello a lu le discours en souvenir de nos anciens disparus et a rappelé la mémoire d'une déportée : Madame Eliane Le Rolland décédée le 20 novembre 2018.

La commémoration de la victoire du 08 mai 1945 a réuni sur la place de la Libération 80 personnes. Monsieur le maire a lu le discours de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées. À ses côtés, le major Rocheville de la légion étrangère du Vaucluse est intervenu pour le message de l'UFAC.



Le président départemental, Monsieur Gérard Martin, de l'association des anciens combattants a remis la croix du combattant à Monsieur Jean-Louis Servat, retraité, résidant à Apt depuis un an, membre des anciens combattants de Goult, qui a servi lors de son service militaire à Colomb-Bechar et Hammaguir (Algérie). La cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié à la salle du conseil de la mairie. Les membres de l'association se sont retrouvés au restaurant de «l'Oasis» à Coustellet. ■

Article et photos : les anciens combattants

De la participation des habitants : un projet pour les habitants par les habitants à Goult

« Le centre social est un lieu clé du renouvellement de la participation des habitants. Les centres sociaux ont un rôle à jouer sur l'accompagnement d'actions collectives émergentes. Cela nécessite de sortir d'une logique de service et d'aller beaucoup sur le terrain. Bénévoles et salariés doivent travailler conjointement pour aller vers une démocratie d'interpellation et accompagner les habitants dans leur projet. »

Extrait de l'interview de Marion Carrel, sociologue, dans le numéro n°12 de la revue de la fédération nationale des centres sociaux « C'est possible ».

Depuis 2018, l'équipe d'animation de la vie locale du centre social Lou Pasquié arpente le territoire et notamment le village de Goult pour aller à la rencontre des habitants, des élus, des responsables d'association. Des rencontres citoyennes ont permis de faire ressortir des besoins notamment pour développer le lien social entre habitants. Un projet phare est ressorti suite aux votes réalisés par les participants à ces rencontres. Ce projet sera coordonné et accompagné par Lou Pasquié, travaillé avec les élus de la commune et

tous les habitants qui souhaiteront participer à l'aventure. Un projet pour les habitants par les habitants, sans vous goultois, goultoises le projet ne pourra pas s'établir dans le temps. Alors de quoi s'agit-il ? Il est proposé aux habitants de réfléchir sur l'aménagement d'un terrain de 3000m² sur le haut du village sur le chemin pédestre reliant Goult à Lumières. Une petite équipe de goultois est déjà en place et a commencé à évoquer des pistes, jardin, coin lecture, projet nature, espace familial, projet intergénérationnel ...

D'autres projets sont en cours également, une plate forme associative de partage de compétences, de savoirs, de disponibilité, de formation internet. Une étude d'un « café musique » est aussi en réflexion. L'objectif principal de l'équipe de l'animation de la vie locale est de rendre autonomes les participants à ces projets afin qu'ils s'inscrivent dans le temps. La commune est partie prenante dans ces projets et comme le centre social, la mairie est là pour accompagner ces projets qui n'existeront que par la volonté des habitants de faire ensemble, chacun selon ses besoins, son temps disponible, ses compétences, ses envies.

Nous vous proposons si vous êtes intéressé de prendre contact avec Alain Besnet responsable pour le centre social du projet au 04 90 05 71 04 ou par mail loupasquie.vielocale@gmail.com. ■

Le service Semaine Pass pour les enfants de 6 à 15 ans s'est déroulé à Goult durant la 2ème semaine des vacances d'avril. Nous avons passé une super semaine sous le signe du printemps : plantations, multi jeux sportifs au stade, chasse au trésor de pâques et pour finir la semaine, séance cinéma à Apt.

Nous serons de retour cet été du 15 au 26 juillet, toujours sous la forme des activités l'après-midi, pour de nouvelles aventures !

Pensez à demander les programmes de l'été et à réserver vos places au 04 90 05 71 04. ■

Responsable : Johanna Baral
Lou PASQUIE : le service APS
Responsable Audrey Guigou Hubert



Ça bouge au MAS DES JEUNES !

Le secteur «jeunes» du centre social Lou Pasquié vous présente sa nouvelle équipe d'animation du mas des jeunes à Goult. L'accueil libre au Mas (face à la mairie) rouvre ses portes les mercredis et samedis de 14h à 18h et les vendredis soir de 18h à 20h, afin de permettre aux jeunes de se retrouver autour d'une partie de billard, un barbecue ou de sorties organisées telles que du karting, laser game ou trampo park (programme spécial vacances disponibles sur www.loupasquie.wordpress.com). Pour plus d'informations contactez l'accueil de lou pasquié au 04 90 05 71 04 ou notre équipe d'animateurs : Audrey au 06 20 80 89 51 et Simon au 07 82 42 99 29. ■

Notre commune s'est lancée dans l'aventure Mutuelle de Village il y a quelque temps déjà. Aujourd'hui cela représente 73 autres villages, soit plus de 3 000 personnes couvertes. Une mutuelle qui s'adresse à tous, quelle que soit votre situation: artisans, commerçants, retraités, étudiants, entreprises, salariés...



Les renseignements sont gratuits et sans engagements. Des permanences de proximité ont lieu sur votre commune. Prise de rendez-vous à l'accueil de la mairie ou direction à votre agence de proximité la plus proche. Mail : mutmga@wanadoo.fr - Site internet : www.mutuellegeneraledavignon.com

La MGA, première mutuelle s'étant lancée dans l'aventure des Mutuelles de Village en 2013 est une vraie Mutuelle Solidaire et acteur engagé pour un système de protection sociale plus juste sans aucun actionnaire rémunéré. La MGA propose plusieurs garanties selon vos besoins avec une tarification basée sur la solidarité avec 4 tranches d'âge.

Prochaine permanence de proximité de la Mutuelle Générale d'Avignon, en mairie de Goult sur rendez-vous (renseignements à l'accueil de la mairie) :

vendredi 6 septembre 2019

vendredi 4 octobre 2019

De 9h00 à 12h00. Devis, comparatif et renseignements gratuits sans engagement. ■

«Point Contact» Gendarmerie Nationale à GOULT !

La Brigade de Gendarmerie de Gordes/Bonnieux organise des «points de contact» sur les communes de son secteur sous forme de permanence de gendarmes dans les mairies. Au cours de ces permanences, vous aurez la possibilité d'échanger avec des gendarmes, poser vos questions, solliciter un conseil, etc...

Ces permanences favorisent la proximité. Nous vous invitons à vous déplacer pour toute question et/ou observation à soumettre à la gendarmerie. Ce temps peut aussi être dédié à un simple échange afin de mieux connaître ce métier. Contactez le secrétariat de la mairie afin de connaître les dates dédiées aux permanences. ■

L'information municipale - La lettre d'information -

La médiathèque municipale envoie une lettre d'information mensuelle (ou bimensuelle) dématérialisée par courrier électronique. Elle met en valeur les animations passées mais également les activités à venir, la vie des associations, les aménagements réalisés sur la commune. Inscrivez-vous sans plus attendre en envoyant un mail de demande d'inscription à la médiathèque avec vos noms et prénoms à maisondevillage344@orange.fr ■

Les permanences à Goult

Maire et adjoints

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

Le C.A.S.

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

L'A.D.M.R

Le bureau de l'ADMR est ouvert au public le **jeudi de 10h à 12h** à la Maison Domitia (Tél. : 04 90 72 38 15 - goult@fede84.admr.org).

Aide juridique fiscale et administrative

Le **vendredi de 9h30 à 12h** à la salle Domitia par l'association « du jeu dans les roues »
tél. : 06 09 500 300.

Environnement

Ne jetons plus, recyclons !

En France, plusieurs associations sans rapport avec les déchets ont été créées, pour participer au recyclage d'objets. La RECYCLERIE APT LUBERON, près de chez nous, fait partie de l' H.A.P.A, association spécialisée dans l'activité de l'hébergement social pour adultes et familles en difficulté. En 2017, elle a créé 10 emplois en Pays d'Apt.

Que vous soyez particulier, commerçant, association, la Recyclerie d'Apt Luberon réutilise les objets dont vous vous séparez, réduisant ainsi les déchets tout en créant des emplois de proximité.

Quels sont les objets collectés ? Pratiquement tout ce que l'on trouve dans une maison du sol au plafond, du garage au grenier en passant par la cuisine : meubles, équipements ménagers, bibelots, vêtements et chaussures même usagés ... tout ce qui peut être réutilisé.

En faisant appel à votre recyclerie, vous contribuez à la réduction des déchets, à la préservation de l'environnement, à la limitation de la pollution mais surtout à la création d'emplois de

proximité pour rendre ensemble notre société plus humaine. La recyclerie permet aux jeunes et aux exclus de se meubler et d'aider les personnes que l'HAPA héberge.

Adresse du dépôt et de son magasin de vente :
Zone industrielle des Bourguignons
479, avenue de Roumanille
84490 Apt - Tél. : 06.83.49.55.90

Pour la vente des objets, le magasin est ouvert tous les mercredis de 14h à 18h.

Les objets stockés sur le parc sont en vente tous les après-midi du lundi au vendredi.

La Recyclerie Apt Luberon propose également des prestations sur RDV pour des enlèvements à domicile sur tout le territoire de la communauté de communes (volume inférieur ou égal à 6 m3) ainsi que l'enlèvement de vos encombrants sur devis. ■



Activité de revalorisation et de sensibilisation à la protection de l'Environnement développée par l'Association H.A.P.A.
H.A.P.A Hébergement Accueil en Pays d'Apt

**RECYCLERIE
APT LUBERON**
Ne jetons plus, recyclons !
06.83.49.55.90

ne pas jeter sur votre poubelle - papier recyclé et recyclable

Que fait votre recyclerie?
Que vous soyez particulier, commerçant, association, elle réutilise les objets dont vous vous séparez, réduisant ainsi les déchets tout en créant des emplois de proximité.

Quels objets collectés?
Pratiquement tout ce que l'on trouve dans une maison du sol au plafond, du garage au grenier, en passant par la cuisine, les textiles et les chaussures même usagés.

Dépôt, atelier & magasin : Zone industrielle des Bourguignons 479, avenue de Roumanille 84400 APT - recyclerie.apt.luberon@gmail.com

Map: GARGAS, PHILIBERT, BLACHERIE, AVIGNON, D900, APT. C'est ici. www.carolpub.com

Fête de Goult

Vendredi 28 Juin
 17h00 : Ouverture de la fête
 19h00 : Apéro Karaoke
 22h00 : Soirée Tempête de neige
 DJ Animasudisco

Samedi 29 Juin
 20h00 : Repas Jambon à la broche
 20€ Fromage, dessert et vin compris
 Réservations à l'épicerie ou à la boulangerie du village
 Apportez assiette et couverts
 22h00 : Grand bal avec le show
 Eric Roy Summer Tour 2019

Dimanche 30 Juin
 14h00 : Descente en coisse à savon
 Informations et inscription au 06.68.88.98.47
 19h30 : Moules-Frites 13€
 21h30 : Soirée Années 80' - 90'
 av ec l'orchestre Eric Roy

Pendant 3 jours : Buvette, Food Trucks, Parc de structures gonflables, Arcade tour (bornes de jeux video)

Photos: J. Vignat - Organisé par le club des loisirs Goult en Fête. Tous les réels doivent sous l'responsabilité en cas d'accident ou d'incidents

GOULT

SAMEDI 13 JUILLET

19H00

Bodega

ANIMÉ PAR

DJ ANIMASUDISCO

ORGANISÉ PAR LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE :
 GOULT EN FÊTE, ADMR, LES GAIS LURONS, TENNIS CLUB,
 JUDO CLUB, AGR (ANCIENS DE GOULT-ROUSSILLON),
 CHASSEUR (LA TOSCA)

CONCERT

Valentine VENEZIA
 comédienne



COMEDIES MUSICALES

« Dialogue entre trois artistes passionnés et unis par un même objectif : l'Art à la portée de tous ! »

Yves LAVIGNE
 pianiste

LUMIERES

Dimanche
 14 Juillet
 Eglise ND - 17h

PATRICIA PONSELLE
 mezzo-coloratur de l'Opéra de Paris

LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS

Info : 06 12 45 02 13

Le Syndicat des Apiculteurs de Vaucluse



à GOULT [84]
 le dimanche 21 juillet

23^e Fête du MIEL

www.sav84.fr - contact@sav84.fr



22/23
JUN
2019

22^e édition

Naturellement
DURABLE



JOURNÉES
DU PATRIMOINE
DE PAYS
& DES MOULINS

www.patrimoinedepays-moulins.org

Samedi 22 et dimanche 23 juin
De 10h à 12h30 De 14h à 17h30 - Moulin de Jérusalem,
L'Association Patrimoine de Goult vous propose une visite
du Moulin de Jérusalem à Goult.
Explications sur l'histoire et le fonctionnement du site.

www.patrimoinedepays-moulins.org

La
Compagnie
du
Swing

en concert



<http://lacompagnieduswing.pagesperso-orange.fr>

« Goult en Music » organise une
Soirée Jazz « LA COMPAGNIE DU SWING »
Vendredi 2 Août à 20h30

Salle des fêtes de Goult

Tarif : 15€ - 10€ (Adhérent de l'Association, chômeurs et RSA)

Réservation : 04 90 72 45 93 / 06 71 93 53 53 et

goultmusic@gmail.com

Billetterie et Buvette sur place à partir de 20h

Festiva
Quatuors
Luberon

44th saison

FEMMES

musiciens enchanteresses
compositrices savantes
interprètes éclairées

du 15 au 25 Août 2019
avant saison les 29 et 30 avril 2019

www.quatuors-luberon.org

PRÉSIDENTE
FRANÇOISE CALVIGNON
francoise.calvignon@quatuors-luberon.org

DIRECTION ARTISTIQUE
Quatuor Goult
quatuor@quatuors-luberon.org

ATTACHÉE DE PRESSE
Hélène Girard
06 84 51 30 49
helene@quatuors-luberon.org



Les concerts à l'Eglise Saint-Sébastien

**Le vendredi 16 août - Quatuor AKILONE
à 20h30**

**Le lundi 19 août - Quatuor CHIAROSCURO
à 18h30**



La plateforme « Vivre Connectés » s'enrichit d'une offre de plus de 1000 livres tombés dans le domaine public et sous Creative Commons. Cette offre de Bibebok a été intégrée à la plateforme sous l'onglet « Classiques ». Ces e-books présents sous différents formats, pourront être téléchargés.

Quelques précisions sur l'évolution de l'offre et du fonctionnement « Vivre Connectés » :

Inscriptions usagers

Tous les usagers doivent se réinscrire à la nouvelle plateforme, pour cela les comptes des anciens usagers ont été supprimés afin de ne pas gêner leur réinscription. Plusieurs membres d'une même famille peuvent utiliser la même adresse mail, ce qui les différenciera c'est la date de naissance qui est le mot de passe. Le mail de l'utilisateur a été rajouté dans le mail envoyé à la bibliothèque lors de son inscription.

Cinéma

• Combien dispose-t-on de temps pour visionner les différents feuillets d'un pack ?

30 jours tant que vous n'avez pas débuté le visionnage de l'épisode, 48h une fois que vous avez débuté le visionnage de l'épisode. Vous pouvez donc regarder 1 programme du pack, puis le second jusqu'à 30 jours plus tard : les programmes d'un pack peuvent être déclenchés individuellement.

• Les sous-titres sont-ils uniquement en français ?
Oui. Les films étrangers sont proposés exclusivement sous-titrés en français. On peut également désactiver complètement le sous-titrage sur certains films si on le souhaite (bouton « CC » sur le lecteur de streaming).

• Peut-on visionner un film sur la TV à partir de la tablette ?

Non. Si vous voulez voir un film sur une télévision, il faut passer par l'ordinateur, qui pourra ensuite être connecté à la télévision par câble HDMI.

Presse

Prochainement, vous pourrez rechercher un titre de magazine sur la plateforme. Des dossiers ont été créés sur le site Europresse afin de faciliter leur accès, il s'agit de : La Provence, Libération, L'Humanité. ■

www.s11.vaucluse.fr

La médiathèque est ouverte

**du mardi au samedi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
toute l'année !
Fermée le lundi et jours fériés**

Tél. : 04 90 72 38 58

maisondevillage344@orange.fr

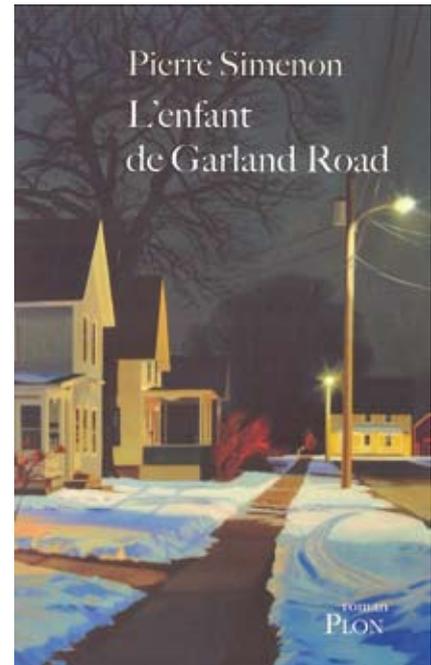


Le policier à découvrir !

L'enfant de Garland Road de Pierre Simenon

Ed. Plon - DL 2019 - 300 p.

«Kevin O'Hagan a 63 ans. Écrivain raté et veuf torturé par les affres toxiques d'un mariage déchu et d'un amour devenu haine que même la mort n'a pas réussi à éteindre, il vit retiré du monde, sans espoir ni recours, dans les collines boisées du Vermont. Alors qu'il tente sans succès d'en finir avec l'existence, il devient malgré lui le tuteur de David, son neveu de 10 ans, qui vient de perdre ses parents dans des circonstances aussi brutales que mystérieuses. Au fil des jours se tissent des liens d'affection et de complicité entre le vieil homme et l'enfant, leur permettant à tous deux de lentement reprendre goût à la vie. Mais juste au moment où Kevin se met à espérer d'avoir enfin trouvé l'antidote au poison qui ronge son âme, la tragédie frappe à nouveau sans crier gare : un après-midi, David disparaît de son école, enlevé par un dangereux pervers. Pour le sauver de supplices innommables, Kevin se lance alors dans une traque effrénée qui exigera de lui toutes ses ressources et tout son courage. Sachant bien que, cette fois, il n'a pas droit à l'échec, et que tout se jouera sans merci ni pardon.»



Fils de Georges Simenon, Pierre Simenon, né en 1959 à Lausanne, a travaillé comme analyste financier et gérant de portefeuille dans une banque privée genevoise avant de partir pour les États-Unis en 1987, où il devint avocat de cinéma à Los Angeles. Pierre Simenon réside actuellement en Nouvelle Angleterre avec sa femme et ses deux enfants. Suite à son premier roman, «Au nom du sang versé», initialement écrit en anglais et traduit en une demi-douzaine de langues, il a écrit un récit autobiographique intitulé «De père à père», publié en octobre 2015. ■

Les nouveautés en section «adulte»

Romans

La transparence du temps de Leonardo Padura – Ed. Anne-Marie Métaillé – DL 2019 – 448 p.

Gaston des vignes de Jean Siccardi – Ed. Calmann Lévy – DL 2019 – 230 p.

La vie secrète des écrivains de Guillaume Musso – Ed. Calmann Lévy – DL 2019 – 352 p.

La personne de confiance de Didier Van Cauwelaert – Ed. Albin Michel – DL 2019 – 208 p.

Le secret de belle épine de Françoise Bourdon – Ed. Calmann Lévy – DL 2019 – 336 p.

Les inéquitables de Philippe Djian – Ed. Gallimard – DL 2019 – 176 p.

Transparence de Marc Dugain – Ed. Gallimard – DL 2019 – 224 p.

La garçonne de Gilbert Bordes – Ed. Presses de la Cité – DL 2019 – 312 p.

L'envol du moineau de Amy Belding – Ed. Cherche Midi – DL 2019 – 464 p.

Donne-moi des ailes de Nicolas Vannier – Ed. XO – DL 2019 – 352 p.

Le sang des mirabelles de Camille de Peretti – Ed. Calmann Lévy – DL 2019 – 342 p.

Policiers

Les âmes englouties de Susanne Janson – Ed. Presses de la Cité – DL 2019 – 320 p.

L'ombre de la baleine de Camilla Grebe – Ed. Calmann Lévy – DL 2019 – 400 p.

Libre comme l'air de Sara Lövestam – Ed. Robert Laffont – DL 2019 – 360 p

Ce que savait la nuit de Arnaldur Indridason – Ed. Anne-Marie Métaillé – DL 2019 – 320 p.

Les imposteurs de John Grisham – Ed. JC Lattès – DL 2019 – 400 p.

En attendant le jour de Michael Connelly – Ed. Calmann Lévy – DL 2019 – 432 p.

L'enfant de Garland Road de Pierre Simenon – Ed. Plon – DL 2019 – 300 p.

Documentaire

Venise à double tour de Jean-Paul Kauffman – Ed. des Equateurs – DL 2019 – 336 p.

BD

Bug tome 2 de Enki Bilal – Ed. Casterman – DL 2019 – 80 p.

Le caravage tome 2 de Milo Manara – Ed. Glénat BD – DL 2019 – 56 p. ■

Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16
Médiathèque - Point Info 04 90 72 38 58
maisondevillage344@orange.fr
La Poste 04 90 72 22 40
Ecole Primaire 04 90 72 21 36
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02
ADMR de Goult 04 90 72 38 15
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84
Gare SNCF Cavaillon 36 35
Renseignements Administratifs 39 39

Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne
84400 APT
Tél. : 3949 - www.pole-emploi.fr

Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

Services médicaux

Cabinet médical 04 81 68 13 68
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99
Cabinet de kinésithérapie 04 90 72 25 84
Ostéopathe 04 90 72 39 91 - 06 85 05 05 11
Pharmacie 04 90 72 31 16
Ambulances 04 90 72 26 08

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)
SOS Médecins : 08 03 06 70 00
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Sida Info Service : 0 800 840 800
SOS Viols 0 800 05 95 95
Syndicat des Eaux/SUEZ Cavaillon 0977 408 408
EDF Assistance dépannage 30 04
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00
France Télécom dérangements 10 13

Déchetteries :

de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche
Tél. : 04 32 52 00 98.

d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.
Fermée le dimanche.
Tél. : 04 90 04 03 95

SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)
contact@sirtom-apt.fr
<http://www.sirtom-apt.fr/>
Les encombrants sont enlevés gratuitement par la mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Informations économiques :

Indice de référence des loyers

Au premier trimestre 2019, l'indice de référence des loyers s'établit à 129,38. Sur un an, il augmente de 1,70%. Mise à jour du 11 avril 2019.

Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 20 décembre 2018, le smic horaire brut est de 10,03 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de travail est de 1.521,22 euros.

<http://www.insee.fr>

Le Point info emploi de la Médiathèque

La médiathèque municipale offre au public concerné la possibilité de s'informer sur l'emploi. En effet, grâce à un partenariat de coopération entre la Mairie de Goult et le Pôle Emploi d'Apt, vous pouvez vous servir des outils disponibles à la médiathèque. Vous disposez d'un accès libre et gratuit à plusieurs ordinateurs, avec une connexion Internet, permettant de naviguer sur le site du Pôle Emploi. Une aide à l'utilisation de l'outil informatique est proposée par le responsable de la structure.

N'oubliez pas également de vous rendre sur le site www.service-public.fr qui regroupe toutes les informations liées aux services de l'Etat.

La mairie de Goult met à disposition de tous la totalité des informations culturelles, associatives et municipales sur le site Internet communal : www.goult.fr

Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal.

*Aussi les familles **ne souhaitant pas** faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone.*

Merci de votre compréhension.

Nos joies,

NAISSANCES,

RICHARD Grace, Sophie, Tracy née le..... 13 mars 2019 à CAVAILLON

VIEL Manon, Dominique, Danièle née le..... 20 mars 2019 à CARPENTRAS

MARIAGES,

PICCA Julien et de LACOSTE Ségolène le 25 mai 2019

Nos peines,

DÉCÈS,

PASCAL René le 17 janvier 2019

NAQUIN Patrice le 22 janvier 2019

MICHEL Alain le 15 mars 2019

NICOLAS Emile..... le 30 mars 2019

SAINT-ETIENNE Nicole le 7 mai 2019

LOME Joséphine..... le 15 mai 2019

MERMIER Luc..... le 22 mai 2019

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.

Le coin du jeu...

SUDOKU

3	2					6	5
	7		9		5		3
		5	8		2	1	
4				1			6
			6		8		
5				2			4
		3	1		4	5	
	5		3		7		4
8	1						9

*Solution du numéro précédent
fontaine-lavoir*



Allez plus loin sur
www.goult.fr



Goult

et ses animations

JUIN

Le 08 : Concert rock à la salle des fêtes
Du 15 au 30 : Expo peintures FERRARI à Donis
Le 22 : Animation judo sur la place de la Libération
Le 22 et 23 : Journées du patrimoine de pays
Du 28 au 30 : Fête de l'été au village

JUILLET

Du 02 au 09 : Expo peintures SALGE à Donis
Le 03 : Théâtre des soirées d'été au Moulin de Jérusalem
Le 13 : Grande bodega place de la Libération
Le 14 : Concert de Patricia Ponselle à Notre Dame de Lumières
Le 21 : Fête du miel place de la Libération

AOÛT

Le 02 : Soirée jazz avec la «Compagnie Swing»
Le 16 : Concert quatuors à cordes «Akilone» à l'Eglise
Le 19 : Concert quatuors à cordes «Chiaroscuro» à l'Eglise

SEPTEMBRE

Du 02 au 15 : Expo peintures GHIRARDELLI à Donis
Le 14 et 15 : Fête votive du village
Le 21 et 22 : Journées Européennes du patrimoine



SOUS RESERVE DE CHANGEMENTS

